

Arrêté temporaire n° 042 du mercredi 05 mars 2025

**Objet** Stationnement Nacelle  
**Lieu** 8 rue du Docteur Estrabaud – 72220 ECOMMOY  
**Date** Du 08 mars au 10 mars 2025

**Le Maire d'Écommoy,**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi n°83-8 du 07 janvier 1983,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2212-2 et L. 2213-1 et L. 2213-2,

**VU** le code de la route et notamment les articles R. 411-3 à R. 411-5 et R. 411-25,

**VU** l'Instruction Ministérielle du 24 novembre 1967 modifiée, relatif à la signalisation routière,

**VU** la demande de M. CAPELLO Teddy – les jardins de Dawson – 3 lotissement de la deillerie à Écommoy,

**Considérant** que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et du personnel de chantier pendant la réalisation des travaux au 8 rue du Docteur Estrabaud à ECOMMOY, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement.

**ARRÊTE :**

**Article 1** : DU samedi 08 mars 2025 au lundi 10 mars 2025 de 9h00 à 16h00, suite à des travaux sur la toiture à effectuer au 8 rue du Docteur Estrabaud à Écommoy (72),

- L'entreprise « les jardins de Dawson » est autorisée à occuper le domaine public. Les travaux seront réalisés à l'aide d'une nacelle.
- Les 2 stationnements devant le 8 rue du Docteur Estrabaud sont interdits durant la durée des travaux

**Article 2** : La signalisation réglementaire sera fournie par le service technique et mis en place par le demandeur.

**Article 3** : Le demandeur s'engage à ne pas entraver la circulation des autres usagers et à respecter le présent arrêté.

**Article 4** : Le présent arrêté sera transmis à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Écommoy
- M. le responsable de la Police Municipale d'Écommoy
- M. CAPELLO Teddy

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Écommoy, le 05/03/2025  
**Sébastien GOUHIER**  
Maire d'ECOMMOY

